

...et avec la résolution bien arrêtée qu'à tout prix nous devons prendre dans la défense de l'empire, la place à laquelle l'énergie de notre peuple, son grand nombre et sa richesse lui donnent droit.

M. HUGHES: Très bien! très bien!

M. RALPH SMITH: Nous avons l'appui de l'honorable député de Victoria-et-Haliburton (M. Hughes). Je suis surpris que nous ne l'ayons pas eu quand il a prononcé son discours.

M. HUGHES: J'approuvai ce qu'a dit le premier ministre de la Colombie-Anglaise, que nous devons soutenir et non désagréger l'empire.

M. RALPH SMITH: Mon honorable ami dit qu'il approuvait le discours du premier ministre de la Colombie-Anglaise disant que nous devons soutenir l'empire.

M. HUGHES: Oui.

M. RALPH SMITH: Ce premier ministre a dit que pour soutenir l'empire nous devons avoir une marine canadienne et c'est là qu'est la différence entre mon honorable ami et le premier ministre de la Colombie-Anglaise. L'honorable député d'Yale-et-Cariboo pense que nous devrions soutenir l'empire. Mais il croit que nous devrions le faire avec de belles phrases. L'honorable député de Victoria-et-Haliburton pense que nous pouvons soutenir l'empire mais il ne croit pas qu'il soit nécessaire de dépenser de l'argent pour le faire. Je n'étais pas prêt à parler de l'honorable député; il a provoqué ce que j'ai dit, mais j'ai remarqué ce dernièrement, quand il a prononcé son discours, il n'a pas dit un seul mot pour défendre l'amendement du leader de l'opposition. La seule allusion qu'il ait faite à cet amendement, ce fut en terminant son discours quand il a dit: Monsieur l'Orateur, je suis heureux de dire que j'appuie volontiers l'amendement de mon honorable chef.

Je désire examiner maintenant la position prise par le chef de l'opposition en général et je m'efforcerai, si je le peux, de montrer à nos honorables adversaires que si une erreur a été commise dans la création d'une marine canadienne, s'il y a eu une erreur dans le fait de dépenser l'argent du pays pour cette marine, s'il y a eu une erreur dans la politique entreprise et appliquée par le Gouvernement, la responsabilité retombe sur tous les membres de la Chambre. La Chambre a dû être frappée du fait qu'au cours de la discussion sur cette question, les membres de l'opposition n'ont point parlé de la session de 1909 et c'est là le commencement de toute l'affaire. J'ai prêté l'oreille au magnifique discours prononcé alors par le député de Toronto-nord (M. Foster) et à la résolution qu'il a présentée en terminant. J'en ai fait la lecture. J'ai entendu

M. RALPH SMITH.

le discours du chef de l'opposition venant à l'appui de l'honorable député de Toronto-nord et de sa résolution. Je l'ai relu aussi et je tiens à dire que tout ce qui a été développé dans ces discours, tout ce qui a été exposé alors, justifie le Gouvernement et le pays de la conduite qu'ils ont cru devoir prendre à propos de la marine canadienne. Je dirai au contraire que rien dans le discours de mon honorable ami de Toronto-nord et rien dans le discours du chef de l'opposition n'a rapport aux propositions que ces honorables députés ont faites en 1910 ou au cours de la présente session.

Pour faire la part des responsabilités dans une entreprise de cette nature, il faut remonter au commencement; or, quels sont les faits? Une résolution fut rédigée et soumise à la Chambre; le chef de l'opposition proposa certaines modifications, et la résolution fut adoptée à l'unanimité. C'est en s'appuyant sur cette résolution que les ministres responsables se rendirent en Angleterre et annoncèrent aux autorités impériales que la politique du Canada consistait à créer une marine canadienne pour défendre les droits, le commerce et le territoire du Canada et aussi pour contribuer à la défense de l'empire. De qui les ministres avaient-ils reçu ce mandat? De tous les membres du Parlement, pendant la session de 1909.

Même en supposant que le projet n'est pas acceptable, même en supposant, comme le prétend l'opposition, que nous n'avons pas besoin d'une marine canadienne, je maintiens que tout membre de cette Chambre, s'il veut être sincère, doit dire: J'ai contribué à l'adoption de cette politique.

Quels que soient les efforts que fasse les honorables députés de la gauche pour dégager leur responsabilité de la décision prise en 1909, en dépit de toutes leurs tentatives pour se cacher la tête dans le sable, les documents officiels sont là, et la partie intelligente de la population ne pourra que conclure qu'en 1909, le Parlement a décidé, à l'unanimité l'établissement d'une marine canadienne, dans l'intérêt du Canada et dans l'intérêt de l'empire.

Il n'y a rien comme de s'appuyer sur la loi et les témoignages, et malgré tous les efforts de l'opposition pour échapper à ses responsabilités, elle n'y parviendra pas. Je demande à nos honorables adversaires qui cherchent à dégager leur responsabilité de ce qui a été fait en vue de l'établissement d'une marine canadienne, comment ils peuvent expliquer les remarques faites par l'honorable chef de l'opposition en 1909. Comment peuvent-ils ignorer ou mettre de côté les déclarations suivantes que faisait leur chef, dans cette Chambre, le 19 mars 1909:

Je suis entièrement d'accord avec mon très honorable ami, le premier ministre, quant à l'aperçu qu'il nous a donné du programme de